

MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice..... 15
 Quorum..... 8
 Présents..... 15
 Votants..... 15
 Procurations..... 0
 Absent :..... 0

Date de la convocation : 05.03.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

Le 11 mars à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
 légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
 Sous la présidence de Monsieur VIDAL Claude, maire

PRESENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs ASSIE Allan, DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGEIRS Claude, VERGUES Michel, VIALA Daniel, VIDAL Claude, VIDAL Didier.

SEANCE N° 2

DELIBERATION N° 1

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le maire invite le conseil municipal à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à 15 voix pour

- **DE DESIGNER** Monsieur DRIGOUT Jean-Luc pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé

Le secrétaire de séance
 DRIGOUT Jean-Luc

Le Maire
 Claude VIDAL



Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 16 MARS 2026
- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le 16 MARS 2026

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.